

# Maxime Leblanc, « Le sport n'est pas hermétique à la société »

Après avoir été plus de 8 ans au sein du Think tank Sport et Citoyenneté, Maxime Leblanc a rejoint le Pôle Ressources National Sport-Innovations du ministère des Sports.



*Je suis impliqué dans le secteur de la promotion des activités physiques et sportives depuis 2012. D'abord investi dans les politiques publiques européennes du sport en particulier sur les sujets d'inclusion, d'identité européenne et d'impact social, j'ai rejoint le Pôle Ressources National Sport-Innovations du Ministère des Sports en décembre 2020. Les sujets qui m'occupent concernent en priorité les innovations sociales.*

## Comment définiriez-vous les termes inclusion, insertion et performance sociale ?

L'inclusion renvoie aux mesures mises en place pour anticiper ou corriger les inégalités sociales et/ou territoriales. Dans le sport, on pourrait définir un club inclusif comme une structure qui met en place des dispositifs spécifiques pour accueillir des publics particuliers (personnes en situation de handicap, seniors, réfugiés ou migrants...).

L'insertion constitue il me semble l'étape suivante : pour être inséré, il faut d'abord être inclus. On dira

alors d'un club qu'il intervient dans ce champ dès lors qu'il accompagne ses adhérents vers les trois piliers qui fondent l'insertion : l'emploi, l'éducation et le logement.

La performance sociale, ici appliquée au monde du sport, renvoie à la capacité des structures sportives à s'adresser et à capter ces publics éloignés.

## En tant qu'acteur / observateur du monde sportif, pourquoi, selon vous, le sport s'est approprié ces termes ?

Le sport n'est pas hermétique à la société. Les politiques sportives ne peuvent donc faire l'économie d'un examen du modèle social et de ses mutations puisqu'il est impacté par celles-ci. Autrement dit, le secteur du sport doit être en capacité d'appréhender l'environnement dans lequel il évolue (mouvement MeToo, réchauffement climatique, vieillissement de la population, digitalisation, conflits et crises, montée des radicalismes, etc.).

Par ailleurs, nous connaissons, grâce aux sciences sociales notamment qui l'ont largement documenté, l'impact que les activités physiques et sportives ont sur un certain nombre de capitaux : intellectuel, financier, physique, social, individuel et émotionnel. L'enjeu devient alors d'apporter une réponse à la question suivante : comment le sport contribue-t-il à la résolution des problèmes sociaux ? Il y a certainement là une manière de démontrer la puissance du sport. La performance sociale constitue dès lors un moyen de démontrer l'importance du sport en tant qu'objet politique et la nécessité d'un service public de qualité associé à sa mise en œuvre.

**« Les politiques sportives ne peuvent faire l'économie d'un examen du modèle social et de ses mutations puisqu'il est impacté par celles-ci. »**



## Quels sont, selon vous, les intérêts à prendre en considération les enjeux de la performance sociale dans les/vos politiques sportives ?

Vu le constat ci-dessus, cette nouvelle dynamique de performance sociale qui traverse le mouvement sportif doit permettre de répondre à deux enjeux :

- Une demande sociale dans le domaine du sport qui évolue et qui appelle une diversification de l'offre pour capter les publics éloignés, notamment par des offres sport-santé, de loisirs, autonomes ou socio-sportives par exemple ;
- La capacité du sport à évaluer son impact social et à démontrer les effets qu'il produit sur les organisations et les individus

## Comment voyez-vous l'évolution de la performance sociale du sport ces prochaines années ?

Soutenir les acteurs du sport qui souhaitent s'engager dans une démarche sociosportive ou de performance sociale est très important. Il faut pour cela les outiller, les accompagner, les rassembler. Aussi, la capacité à évaluer l'impact social du sport, les effets sur les publics et les organisations est un enjeu de premier plan. Ces recherches se construisent sur le temps long et mobilisent des outils complexes pour appréhender les attitudes, les attentes, les stratégies et les ressources.

**Un dernier petit mot ?  
Bonne lecture !**

**« Soutenir les acteurs du sport qui souhaitent s'engager dans une démarche sociosportive ou de performance sociale est très important. Il faut pour cela les outiller, les accompagner, les rassembler. »**

**PÔLE RESSOURCES  
NATIONAL  
SPORT  
INNOVATIONS**



# Pôle Ressources National Sport-Innovations du ministère des Sports (PRN SI) et innovations sociales

## PRN SI c'est :

- Une structure d'appui aux politiques publiques dans le domaine du sport
- Créé en 2019

[https://www.creps-pdl.sports.gouv.fr/prn-si.presentation](https://www.creps-pdl.sports.gouv.fr/prn-si/presentation)

## Positionnement et missions

Le Pôle Ressources National Sport-Innovations du ministère des Sports est une structure d'appui aux politiques publiques dans le domaine du sport. Implanté au CREPS des Pays de la Loire, il répond aux enjeux sociaux de développement de la pratique pour tous et d'adaptation à de nouveaux contextes sociétaux, quels que soient les territoires et les publics. Il vise ainsi à rapprocher l'activité physique et le sport de ses usagers en explorant les différents champs de l'innovation, qu'elle soit sociale ou technologique, de service ou encore de pratique. Le cœur du sujet demeure l'impact social lié à la pratique d'activité physique et sportive.

Le PRN SI s'appuie sur trois clés d'entrée :

- Les équipements et lieux de pratique ainsi que les modes de soutien ;
- Les offres et services associés au niveau du matériel et de l'équipement adapté à mettre en place ;

- Le public et les territoires éloignés de l'offre d'activité pour développer une pratique inclusive. C'est dans ce cadre-là que s'inscrit l'un des grands chantiers en cours : la plateforme "Sport et Inclusion".

**« L'équipe éducative s'attache toujours à comprendre qui sont les jeunes qui sont accueillis et quels sont leurs parcours de vie »**

## Un Pôle au service de l'inclusion sociale par le sport

Le PRN SI est engagé depuis sa création en 2019 dans le soutien et l'accompagnement des innovations sociales dans et par le sport. Un trio de webinaires a eu lieu en 2020/2021 pour

apporter des éclairages sur le rôle et la place de l'État dans ce champ, ainsi que des éléments de cadrage sur les démarches existantes et les ressources mobilisables.

L'engagement du ministère des Sports, via son PRN SI, prend également la forme de coordination de projet. C'est actuellement le cas dans le cadre du dossier « Impact social par le sport : développement et partage des connaissances pratiques et théoriques », en partenariat avec les associations DAHLIR, Breizh Insertion Sport et Rebonds !. Cette action bénéficie également de la participation de la FFCO et du soutien de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT). Elle vise à caractériser, qualifier et expérimenter le sociosport. Grâce à l'intervention de 3 laboratoires de recherche, le projet permettra également d'apporter un éclairage sur les motivations et les conditions





pour « entrer en sociosport ». Ce projet pluriannuel d'envergure nationale a débuté en novembre 2020.

Les premières journées d'études et de formation au sociosport les 8 et 9 décembre 2022 au CREPS des Pays de la Loire en constitueront le premier point d'orgue.

## Un outil central : la plateforme Sport & Inclusion

Réunissant les structures issues du mouvement sportif ainsi que les différents acteurs du socio-sport, la plateforme "Sport et Inclusion" permet de mettre en avant l'offre d'activités physiques adaptées pouvant répondre aux besoins des personnes en situation d'exclusion sociale, au sein des territoires.

En lien avec le développement de cette plateforme "Sport et Inclusion", un cycle de webinaires a eu lieu afin d'accompagner les différentes structures et dispositifs du territoire déjà engagés sur cette thématique.

La plateforme est destinée à ces porteurs de projets qui veulent ou sont engagés dans cette démarche. À ce stade nous avons privilégié la présentation d'actions concrètes menées par les acteurs de terrain au moyen de fiches pratiques destinées à inspirer, à partager les bonnes pratiques, à favoriser la relation entre les acteurs. A partir de l'été 2022, il est prévu d'y inclure des outils pour appuyer la création, le montage et l'évaluation de projets sociosportifs et, le cas échéant, apporter un soutien à des actions phares afin d'expérimenter de nouvelles voies de développement. La feuille de route inclut également cette

idée de rapprocher les écosystèmes que sont le mouvement sportif et les acteurs du socio-sport afin de répondre aux enjeux sociétaux tels que la lutte contre l'isolement et l'exclusion sociale. En ce sens, le travail mené avec les différents partenaires du sport, mais aussi avec l'Agence Nationale de Cohésion de Territoires, est très riche.

L'objectif est clair : il s'agit avant tout de rendre la pratique sportive accessible, afin d'assurer que chacun puisse bénéficier des impacts positifs d'une pratique régulière et de favoriser l'engagement dans le sport.

*Rédigé par Maxime LEBLANC,  
Pôle Ressources National Sport-  
Innovations du ministère des Sports*